



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
Commune Le Parc**

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

Nombre de Membres

Afférents	Présents	Ayant pris part à la délibération
18	14	15

**Date de convocation
17 novembre 2025**

**Date d'affichage
28/11/2025**

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-cinq novembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire dans la mairie de Le Parc, sous la présidence de Mr Marc LENEVEU, Maire.

Présents : LENEVEU Marc, CHARDRON Jérôme, MARTIN Emilie, COSSÉ Christophe, PIEDAGNEL Christophe, LECERF Sylvain, BOUCAUD Daniel, JOSSEAUME-THOUVENIN Christine, POULAIN Franck, LEVESQUE Catherine, ANFRAY Anne, DUBOIS Jérôme, GASTEBOIS Elise, FOUGERAY Bernard.

Absents excusés : ANDORIN Jonathan, LAUNAY Maryline

Absents : PAUTONNIER Roland, LEPESANT Julien.

ANDORIN Jonathan ayant donné procuration Emilie MARTIN

Mme MARTIN Emilie a été nommée secrétaire

Délibération 2025 -089

GATP : Aménagement paysager Lotissement « Le Pavé »

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire sur l'aménagement paysagé du « lotissement Le Pavé » pour lequel il propose d'installer des espaces verts avec une diminution de la chaussée pour la protection des usagers.

Vu le devis de la société GATP pour un montant HT de 17 735.50 €,

Vu la nécessité de sécuriser les citoyens,

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés d'accepter le devis de la société GATP pour un montant HT de 17 735.50 €.

Compte tenu de la réception à
Et la publication le
La Sous-préfecture le
Le Parc, le
Le Maire, Marc LENEVEU

Pour extrait conforme, le Maire
Marc LENEVEU



Accusé de réception en préfecture
050-200055960-20251125-Delib-2025-089-DE
Date de télétransmission : 28/11/2025
Date de réception préfecture : 28/11/2025

